



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/40/Add.1
11 mars 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2 - 4 avril 2003

Addendum

PROGRAMME DE PAYS : HAÏTI

Le présent addendum est émis afin d'ajouter ce qui suit :

- Lettre de présentation du Gouvernement d'Haïti.



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

MDE/CM/EA/0232

Port-au-Prince, le...10 mars 2003.....200

Dr. Omar E. El-Arini
Chef du Secrétariat Fonds Multilatéral
Protocole de Montréal
Fax : (1-514) 282 00 68

Objet : *Programme de pays et Plan de gestion des Fluides Frigorigènes pour Haïti*

Monsieur,

La République d'Haïti a ratifié le Protocole de Montréal le 3 Mars 2000. Sa consommation de SAO étant inférieure à 0,3kg/habitant, ce pays est donc concerné par les dispositions du paragraphe 1 de l'article 5 du protocole.

Aussi, avons-nous l'honneur de vous transmettre, pour approbation et financement, le Programme de Pays et Plan de Gestion des Fluides (PGFF) d'Haïti qui ont été réalisés sous la Direction du Ministère de l'Environnement avec l'assistance du programme des Nations-Unies pour l'Environnement. Ils permettront l'élaboration d'une stratégie qui prévoit un Plan d'Action et, par la suite, la réalisation de projets en vue de l'élimination totale des substances qui appauvrissent la couche d'ozone d'ici à l'an 2010.

Le Gouvernement d'Haïti a approuvé l'ensemble des activités contenues dans le présent Programme de Pays et le PGFF, et s'assurera que la mise en œuvre se fera en accord avec les dispositions du Protocole de Montréal. Ils pourront ainsi être modifiés et soumis une nouvelle fois pour approbation du Comité Exécutif du Fonds Multilatéral si d'autres actions s'avéraient nécessaires dans le cadre du Protocole.

En attendant nous espérons que le Comité Exécutif du Fonds Multilatéral approuvera le présent Programme de Pays et le Plan de Gestion des Fluides Frigorigènes lors de sa 39^{ème} Réunion et financera les projets qui y sont contenus, à savoir :

- Le renforcement institutionnel (déjà approuvé, en attente d'exécution)

- L'assistance dans l'établissement de la législation
- La formation des Techniciens en bonnes pratiques de service
- La formation des Agents douaniers
- Le Programme national de récupération et de recyclage de fluides frigorigènes

En ce qui concerne le PGFF, il est fondé sur la surveillance de la consommation des CFCs dans tous les secteurs et présente la stratégie visée afin d'établir la période d'élimination à partir de cette information. Il comprend également l'engagement d'Haïti pour élaborer la législation et d'autres mesures nécessaires afin d'aboutir à l'élimination de l'utilisation des substances CFC dans le secteur du froid.

Le résultat du PGFF sera positif et ne nécessitera pas d'avances de fonds complémentaires pour répondre aux engagements de réduction de 50% de l'utilisation des substances CFC en 2005, 85% de réduction en 2007. Le cas échéant, les importations seront limitées afin de soutenir les activités du PGFF.

Le PGFF contient des données sur la consommation pour l'année 2001 (correspondant à la ligne de base d'Haïti par rapport au gel) et celles prévues pour les années à venir : 50% en 2005, 85 % en 2007 et l'élimination totale en 2010. Il contient également le calcul du volume de la réduction de consommation dans le secteur du froid nécessaire pour atteindre ces buts.

Il inclut la consommation en cours et pour le temps à venir dans tous les sous-secteurs notamment dans le secteur informel, les petites et moyennes entreprises et les climatiseurs d'automobiles.

Chaque activité indiquée comprend le montant, les moyens de financement ainsi que le financement national.

Il inclut la provision adéquate pour le suivi et la procédure pour l'envoi des rapports d'activité et un engagement de l'envoi annuel des rapports d'activité dans le cadre du Projet PGFF.

En restant à votre disposition pour toute information dont vous pourriez avoir besoin, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.


 Dr. Webster Pierre
 Ministre



Cc : Marco Pinzon, UNEP/ROLAC
 Yerzhan Aisabayev, UNEP, Fr.